

*Les subsides*

**M. le vice-président:** A l'ordre, je vous prie. Je regrette d'interrompre le député mais son temps est expiré. Y a-t-il unanimité pour accorder encore deux minutes au député?

**Des voix:** Oui.

**Des voix:** Non.

**M. le vice-président:** Il n'y a pas unanimité. Nous passons donc à la période des questions et des commentaires.

**M. Gauthier:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Nous avons eu aujourd'hui une déclaration d'une vingtaine de minutes et, généralement, une période équivalente est ajoutée aux délibérations. Puisque ce jour est réservé à l'opposition, serait-il possible d'ajouter ces 20 minutes à la fin de la séance?

● (1200)

**M. le vice-président:** Je vais y réfléchir et je prendrai une décision. Des questions et des observations?

**M. Gurbin:** Je comprends certains propos du député de Davenport (M. Caccia) et nous sommes heureux de débattre de cette importante question qui préoccupe tous les Canadiens. Nous devons donc la prendre au sérieux.

Le député comprendra cependant que je m'interroge sur bien des points qu'il a soulevés. Je l'accuse non pas de se faire du capital politique, mais d'avoir profité de ce débat, ce qui est fort compréhensible de sa part, pour attirer l'attention du public, ce qu'il n'aurait pu faire autrement.

Je m'interroge tout d'abord sur la précision, la cohérence et le bien-fondé de ce qu'il a dit à propos de sa motion sur l'environnement et les produits chimiques qui nous inquiètent tous. Le député a parlé des commentaires du ministre de l'Environnement (M. McMillan) qui s'est demandé si la Loi sur les contaminants de l'environnement suffisait à régler les problèmes de pollution des cours d'eau du Canada et surtout des Grands lacs. Le ministre n'a jamais dit, il me semble, que cette loi était le seul moyen à sa disposition.

Le député a rappelé lui-même que nombre de substances sont pratiquement indestructibles, des substances qui aboutissent dans les tissus adipeux du corps humain depuis quelque temps. Des produits comme le biphenyles polychlorés et la dioxine sont particulièrement difficiles à détruire. Mais le pire, c'est qu'ils sont bio-concentrés, c'est-à-dire qu'ils s'accumulent dans la chaîne alimentaire, dans les poissons et la végétation aquatique notamment. C'est un problème de longue date qui s'est aggravé au fil des ans.

Le ministre de l'Environnement a bien dit que les amendements proposés à la Loi sur les contaminants de l'environnement...

[Français]

**M. le vice-président:** A l'ordre! L'honorable député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) invoque le Règlement.

**M. Gauthier:** Monsieur le Président, à mon avis, la période de dix minutes réservée aux questions et commentaires devrait

être fermement appliquée: la question devrait être courte, le commentaire devrait l'être également, afin que le député puisse répondre.

Au fait, ce député prononce un discours!

[Traduction]

**M. le vice-président:** L'intervention du député a déjà duré trois minutes. Il est sur le point de terminer maintenant, j'espère.

**M. Gurbin:** Monsieur le Président, je fais en sorte que le député de Davenport comprenne bien ma question. Je sais qu'il a sa petite idée à ce sujet, mais je tiens à m'assurer qu'il comprend bien ce que le ministre a dit. Il est peut-être d'accord avec lui.

Je vais expliquer brièvement les trois points importants que je soumetts à la réflexion du député. D'une part, il y a longtemps que la Loi sur les contaminants de l'environnement aurait dû être modifiée pour rendre les industries responsables des polluants qu'elles déversent. Deuxièmement, les modifications prévues à cette loi établiraient des mécanismes de surveillance des produits chimiques à partir de leur utilisation jusqu'à leur destruction. En outre, nous avons l'intention de collaborer étroitement avec la province de l'Ontario...

**M. le vice-président:** Je regrette d'interrompre le député, mais nous avons déjà pris plus de la moitié du temps réservé à la période des questions et des commentaires. Je donne la parole au député de Davenport (M. Caccia).

**M. Caccia:** Monsieur le Président, ce n'est pas étonnant que le député (M. Gurbin) ait du mal à comprendre certains problèmes écologiques dont j'ai parlé. Ce n'est pas la première fois qu'il éprouve de telles difficultés de compréhension.

Sa première question portait sur la fiabilité des renseignements que j'ai fournis. Il s'agit pourtant de ceux qui figurent dans le rapport de 1985 sur la qualité des eaux des Grands lacs. Ce sont les données du rapport du comité d'étude des toxiques du Niagara et du rapport conjoint de la Société royale du Canada et du conseil national de recherches des États-Unis intitulé: «The Great Lakes Water Quality Agreement: An Evolving Instrument for Ecosystem Management», publié en décembre 1985. Mon intervention était fondée sur ces documents. Je doute qu'on puisse en trouver qui reflètent plus fidèlement la réalité actuelle.

Le gouvernement dispose maintenant des données nécessaires pour agir. Au printemps de 1985, il a promis de passer à l'action dès l'automne suivant en ce qui concerne le Niagara. Mais il a observé le mutisme le plus complet depuis lors. Il n'a soufflé mot de la proposition américaine et n'a ni proposé une solution de rechange ni eu le courage de dire que le projet de l'*Environmental Protection Agency* lui déplaisait. C'est le genre d'activité politique que nous remettons en question à la Chambre aujourd'hui pour démontrer que le gouvernement n'a arrêté aucun programme d'action dans ce domaine important.